



Commune d'Echichens

**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITÉ**
AU CONSEIL COMMUNAL du 10.11.2022

Clôture du préavis N° 07/2020 « Demande de crédit de CHF 486'000.00 TTC destiné à la création d'un trottoir et à la réfection de la chaussée de la Route de l'Affiaz à Colombier »

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En date du 28 septembre 2020, votre Conseil a octroyé un montant de CHF 486'000.00 TTC pour la création d'un trottoir et la réfection de la chaussée de la route de l'Affiaz à Colombier.

Les derniers décomptes nous étant parvenus, nous pouvons boucler ce préavis comme suit :

Crédit octroyé	CHF	486'000.00
Montant final du préavis (compte 9141.1.2)	CHF	390'201.30
Solde à amortir sur 30 ans (soit 13'000.00/an dès 2023 - routes)	CHF	390'201.30

L'ensemble des coûts de ce préavis a pu être financé par les liquidités courantes.

Conclusion

La Municipalité considère dès lors le préavis N° 07/2020 comme clos.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre note de cette communication.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic
Philippe Jobin
La Secrétaire
Laure Pingoud

Echichens, le 22 août 2022